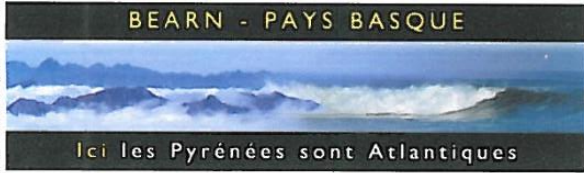


Merci d'avoir observé les chemins afin de les préserver.



Les Pyrénées-Atlantiques vous proposent plus de 6000 km d'itinéraires de randonnées balisés dont les GR®, GRP® et PR®. Vos observations et vos remarques nous sont essentielles. Elles nous permettent de détecter les anomalies et par conséquent d'y remédier.



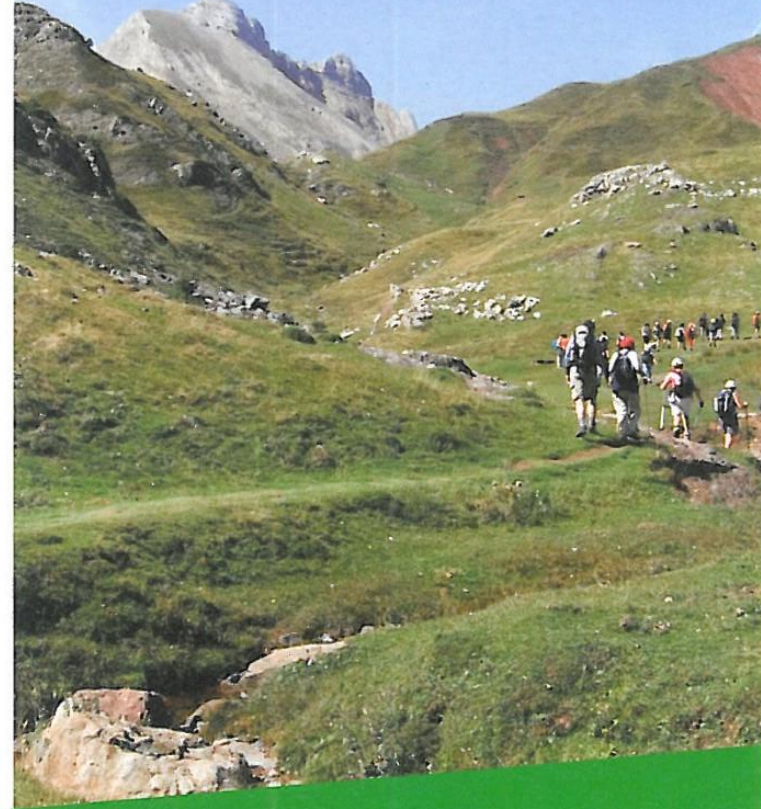
Collez et postez sans affranchir et sans ajouter de documents.



LETTRE

M 20 g
Validité
permanente

COMITE DEPARTEMENTAL DE LA RANDONNEE PEDESTRE 64
LIBRE REPONSE 11987
Centre Nelson Paillou
12, rue du professeur Garrigou Lagrange
64020 PAU CEDEX



Fiche d'observation

En remplissant cette fiche, participez, à nos côtés, à la sauvegarde des sentiers et de leur environnement dans les Pyrénées-Atlantiques.

Localisation

du sentier

Date de l'observation :

Point de départ :

Nom du circuit :

Type de sentier

- GR® (peinture blanc-rouge)
- GRP® (peinture jaune-rouge)
- autres sentiers et boucles locales (peinture jaune)

Document utilisé

- titre du guide rando :
- carte IGN n°
- fiche office de tourisme
- autres :

Lieu d'anomalies

constatées

Merci de faire un croquis ou un descriptif du lieu

Anomalies

constatées

Entretien du sentier :

- sentier encombré
- sentier inondé
- végétation importante
- autres

Balisage (marque de peinture) :

- marque inexistante
- marque peu visible ou effacée
- autres :

Signalétique (panneaux, flèches directionnelles) :

- inexistante
- détériorée

Sécurité :

- passage difficile
- passage sur route dangereuse
- divergence entre le terrain et la carte ou le guide
- autres cas :

Environnement :

- déversement d'eaux usées
- débris disséminés (emballages, bouteilles ...)
- dépôts sauvages (objets encombrants, ferrailles ...)
- détérioration par engins motorisés
- autres cas :

Observations

supplémentaires

Vos coordonnées

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél :

E-mail :

Association Individuel

Type de randonnée pratiquée

Pédestre Equestre VTT

Combien de fois par an pratiquez-vous ?

- toutes les semaines
- une fois par mois
- deux fois par an
- quatre fois par an
- moins d'une fois par an

